

Charte d'utilisation du matériel informatique de l'école de

Document de l'élève

Je m'engage à respecter la loi en utilisant la messagerie ou internet

- Je ne distribuerai pas de la musique, des images ou des textes sans l'autorisation de leur auteur mais je peux utiliser des textes, images et musiques libres ou utiliser une information que je réécris avec mes mots.
- Je cite l'auteur, l'origine (les sources) d'un document que j'utilise.
- Je ne ferai pas de copie de logiciels payants mais je peux utiliser des logiciels libres ou gratuits (freewares ou gratuits)
- Je ne ferai pas de publicité pour un produit, une religion, ou un parti politique
- Je n'insulterai pas ou dirai du mal d'un adulte ou d'un enfant
- Je n'utiliserai pas d'images ou de mots violents

Règles d'usage :

Navigation sur Internet toujours encadrée

- Quand j'accède à Internet, il faut, dans la salle, un adulte responsable de l'activité informatique.

Alerter l'adulte référent en cas de site inapproprié

- Je signale à l'adulte les informations ou les pages qui ne me semblent pas destinées et tous les problèmes rencontrés.

Vérifier la validité des informations

- Quand je trouve une information, je cherche à vérifier si elle est crédible, en identifiant son auteur et le sérieux de son support

Éviter la divulgation de données personnelles

- Je ne fournis aucune information personnelle (nom, adresses, âge, sexe...) me concernant ou concernant une autre personne.

Proscrire toute rencontre avec des personnes inconnues contactées sur le web

- Je n'accepte pas de rendez-vous avec une personne rencontrée sur le web.

Veiller à l'intégrité du système en respectant des précautions élémentaires de sécurité

- Je n'ouvre pas de fichier venant de l'extérieur (fichiers joints, téléchargement, clé USB...) sans en référer à l'adulte responsable qui s'assurera qu'aucun virus n'est présent.

Nom :

Prénom :

Classe :

Ecole :

Je m'engage à respecter la charte Internet de l'école.

SIGNATURE

A l'attention des enseignants :

L'utilisation d'Internet est très riche mais, comme dans la vie quotidienne, certaines règles sont à respecter pour en profiter pleinement et en éviter les dangers. La première règle reste cependant la vigilance de l'adulte.

La charte élève, à commenter et à expliquer avec les élèves, correspond à la partie 2 du B2i et leur permettra de la valider en respectant l'éthique et la sécurité nécessaires à l'utilisation d'Internet et de l'informatique en général. Ce document devrait trouver sa place dans les documents d'éducation civique.

Le filtrage Internet académique (**proxy**) est un outil indispensable dans nos écoles. Il permet de bloquer l'accès aux pages web à caractère violent, pornographique, à contenus illégaux et en règle générale aux sites auxquels les enfants de nos écoles ne devraient pas pouvoir accéder.

Pour cela la mission TICE à Toulouse tient à jour une liste de plusieurs dizaines de milliers de sites qu'elle considère comme inadaptés au milieu scolaire et aux enfants.

Vous pouvez vous renseigner auprès de l'Animateur TICE de votre circonscription.